

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DES CLEFS (HAUTE-SAVOIE)**

**SEANCE DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le **jeudi 14 septembre**, le Conseil Municipal de la Commune des Clefs, dûment convoqué le 8 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à **20h00**, en mairie, sous la présidence de M. Sébastien BRIAND, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14  
Nombre de conseillers municipaux présents : 10  
Nombre de votants : 10 + 4 POUVOIRS

Présents (10) : Mesdames BULEUX Nathalie ; HARZO Marie ; CORRADINI Roselyne ; CORBINEAU Elodie ; MEILLIER Claire ; POYET-MOREUL Evelyne ;  
Messieurs Sébastien BRIAND ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; CREDOZ Pierre ; BASTARD-ROSSET Benoît

Pouvoirs (4) : M. BIBOLLET Maxime donne pouvoir à M. BRIAND Sébastien  
Mme ALEXANDRE MEYZIE donne pouvoir à Mme CORRADINI Roselyne  
M. LAMBERSENS Dominique donne pouvoir à M. BASTARD-ROSSET Benoît  
M. ALBANEL Xavier donne pouvoir à M. PERRISSIN-FABERT Frédéric

Secrétaire de séance : Mme BULEUX Nathalie

<b>DELIBERATION N°2023-036</b>	<b>TRAVAUX DE DESSERTE A REALISER EN FORET COMMUNALE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE</b>
------------------------------------	---

Le Maire informe le conseil municipal que les services de l'Office National des Forêts proposent de créer/aménager une desserte sur les parcelles forestières 23-24-28-29 afin de créer des pistes de débardage pour mobiliser des coupes de bois dans ce secteur.

Un plan de financement de ces travaux d'exploitation a été établi par l'Office National des Forêts :

Le montant estimatif des travaux de desserte (maîtrise d'œuvre comprise) est de 21 275 euros HT  
La commune peut prétendre à une subvention de 40% par le conseil Départemental de la Haute-Savoie pour de tels travaux de desserte

Création et reprise de la piste forestière sur 825 ml :	18 500 € HT
Etude et suivie :	2 775 € HT
TOTAL :	21 275 € HT

Subvention Conseil Départemental de la Haute-Savoie (40%):	8 510 € HT *(montant estimatif)
Autofinancement :	12 765 € HT (somme qui devrait être remboursée par les ventes de bois)
TOTAL :	21 275 € HT

\* Le montant de la subvention pouvant être sollicitée directement auprès du Conseil Départemental hors projets FEADER, pour de tels travaux de desserte, est de 40 %, soit un montant estimatif d'aide de : 8510 euros HT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, 14 voix POUR (dont 4 POUVOIRS) :

- **Approuve** le plan de financement présenté par l'Office National des Forêts pour les travaux pré-cités ;
- **Sollicite** l'aide du Conseil Départemental en faveur de la desserte ;
- **Charge** Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet.

Ainsi fait et délibéré aux Clefs, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Sébastien BRIAND

Le secrétaire de séance,  
Nathalie BULEUX



*Buleux*